

2×2 VOIES, CONTOURNEMENT DE NÎMES : CHRISTOPHE RIVENQ MONTE AU CRÉNEAU

Le président d'Alès Agglomération a eu un rendez-vous avec le ministre des Transports, Clément Beaune, afin d'évoquer toute l'importance des infrastructures routières pour le développement du territoire. Une intervention pour mettre la lumière sur le territoire alésien à quelques semaines des arbitrages ministériels concernant la planification des grands travaux en France.

« Des milliards d'euros pour un plan "RER" dans les métropoles et nous, les territoires à taille humaine, qui concentrons 66 % de la population française, nous n'arrivons pas à obtenir une dizaine de kilomètres d'infrastructures routières ? Nous ne quémandons rien, nous souhaitons juste que l'État tienne ses engagements (1). C'est vital ! » C'est en substance le message délivré par Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, au ministre des Transports, Clément Beaune, lors d'un rendez-vous en visioconférence organisé le 5 juin. Une conversation autour de l'achèvement de la mise en 2×2 voies de la RN 106 Alès-Nîmes et du contournement Ouest de Nîmes qui permettrait de se raccorder directement à l'A9 au niveau de Milhaud. Cette montée au créneau intervient à quelques semaines (fin juillet) des arbitrages du ministère de la Transition écologique et de la Cohérence des territoires concernant la programmation des grands travaux à venir pour la France.

« Les entreprises ont besoin d'un meilleur accès à l'autoroute pour se développer »

Trois chefs d'entreprise accompagnaient le président d'Alès Agglomération pour appuyer ses propos : Alexandre Coulet, P.-D.G. de S Group (3e groupe du secteur de l'événementiel, audiovisuel et spectacle vivant, à Méjannes-lès-Alès), Jean-Daniel Capelle, P.-D.G. des Transports Capelle (leader européen du transport exceptionnel, à Alès), et Alexandre Bastide, P.-D.G. du groupe familial BASTIDE Diffusion (art de la table, décoration, culinaire, petit électro ménager et ménager, à Vézénobres). *« Nos entreprises ont investi plus de 200 M€ ces cinq dernières années et elles prévoient d'en injecter plusieurs dizaines supplémentaires dans les prochains mois ; elles croient donc fermement en l'avenir de notre territoire, mais elles ont besoin d'un meilleur accès au réseau autoroutier pour se développer »*, a exposé Christophe Rivenq, tout en rappelant qu'Alès Agglomération est l'un des 149 territoires français labellisés "Territoire d'industrie". *« Sur ces 149 régions, nous sommes à la 137^e place concernant les connexions autoroutières ! »*

20 000 véhicules par jour sur la 2x2 voies Alès-Nîmes

Au-delà des entreprises, l'amélioration de la liaison Alès-Nîmes et de l'accès aux autoroutes impacte quelque 400 000 personnes. 20 000 véhicules, dont 1 300 poids lourds, empruntent la 2×2 voies chaque jour (+ 22 % entre 2019 et 2022) et les dernières projections avancent une fréquentation quotidienne de l'ordre de 45 000 véhicules dans les prochaines années... Les points de

rétrécissement et l'entrée dans Nîmes par Carémeau, déjà saturés à certaines heures, devraient être quasiment impraticables, causant un coup d'arrêt à la dynamique démographique et économique des régions d'Alès, mais aussi de Nîmes, raison pour laquelle Franck Proust, président de Nîmes Métropole, a co-signé le courrier de Christophe Rivenq au ministre des Transports et au préfet de Région, afin de médiatiser son alerte.

« L'ensemble des élus est mobilisé et unanime depuis des années : les présidentes de la Région Occitanie et du Conseil départemental du Gard, Carole Delga et Françoise Laurent-Perrigot, les parlementaires, les maires d'Alès et de Nîmes, Max Roustan et Jean-Paul Fournier, le président de Nîmes Métropole, Franck Proust, et de nombreux maires alentour. Le projet de contournement a déjà été validé à de nombreuses reprises et la commission d'enquête a émis un avis favorable il y a quelques semaines... Nous comptons donc sur le ministre pour confirmer cette décision et reconnaître Alès à sa juste valeur, et que l'État trouve les solutions pour tenir ses engagements. Car c'est vital, l'avenir du bassin d'Alès et, au-delà, du département du Gard, est en jeu », défend Christophe Rivenq.

1 – La 2×2 voies Alès-Nîmes a débuté en 1994 et reste inachevée. Le contournement Ouest de Nîmes est évoqué officiellement depuis 1999 et il est inscrit depuis 2015 au Contrat de Plan État-Région.